



Mercredi 12.10.11 | 44e année | No 25

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



## Penser la ville avec une intelligence collective

**S'**il est devenu incontournable d'inscrire le développement de la ville dans une vision d'agglomération, il est également nécessaire d'associer la population aux discussions menées.

Les enjeux en termes de logement, de qualité de vie, d'environnement, d'urbanisation et de mobilité demandent à ce que des choix importants soient effectués. Ces derniers doivent faire l'objet d'un large débat démocratique.

Etablir un dialogue actif entre les Autorités, l'administration, les acteurs clés de la collectivité et la population permet de créer un espace d'échanges et de réflexions qui participe au développement de la société.

Ce débat ne peut que contribuer à donner du contenu à la démocratie et lui insuffler une dynamique participative. Cela permet également d'intégrer le volet social du développement durable, soit la prise en compte de la participation citoyenne dans la vie de la cité.

Il faut inventer de nouvelles manières de travailler ensemble.

Penser la ville avec une intelligence collective!

Olivier Arni  
Directeur de l'urbanisme et de l'environnement, des transports et du développement durable



Les quatre villes du canton veulent créer une société anonyme pour garder la maîtrise sur l'éolien.

# Mois décisif pour NeuchEole

**Les communes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Val-de-Travers veulent garder la maîtrise sur le développement de l'énergie éolienne dans le canton. Pour ce faire, elles proposent, en réponse à une motion déposée en 2009 par les Verts, la création d'une société anonyme, NeuchEole, appelée à devenir actionnaire des parcs éoliens en projet sur les cinq sites retenus par le Conseil d'Etat. L'aval des législatifs des quatre communes est requis. Le Conseil général de Neuchâtel ouvrira le bal lundi.**

A travers NeuchEole, les communes visent à devenir «un acteur incontournable du développement de l'énergie éolienne», souligne le directeur des Infrastructures et Energies Pascal

Sandoz. Il s'agit de veiller à une implantation raisonnable des éoliennes sur les crêtes neuchâteloises en faisant prévaloir l'intérêt général sur les intérêts particuliers et de s'assurer que les investissements profitent à la région, en termes d'approvisionnement énergétique et de retombées financières.

### 50 francs par habitant

Les législatifs des quatre communes diront d'ici la fin du mois s'ils autorisent la création de cette société et acceptent de la doter d'un capital de base équivalant pour chacune à 50 francs par habitant, ce qui représente quelque 4,5 millions de francs dont 1,6 million pour Neuchâtel. Dans un premier temps, seul le 20% de ce capi-

tal sera libéré. Il suffit toutefois d'un refus pour que le projet capote.

Sans vent contraire, NeuchEole verra le jour d'ici la fin de l'année. Le capital de la société sera ensuite ouvert aux autres communes et peut-être, à terme, aussi au canton. Jusqu'à présent, une vingtaine ont fait part de leur intérêt.

### Signal fort

Des négociations seront entamées avec les investisseurs. Ils voient cette collaboration d'un bon œil car ils savent qu'elle augmente les chances de réussite de leurs projets, assure Pascal Sandoz. La création de NeuchEole serait par ailleurs un «signal fort» dans le contexte de blocage actuel. (ab)



3

Viteos lance deux offres de courant vert pour encourager la production locale d'énergies renouvelables.



4

L'Association Danse Neuchâtel (ADN) propose dès samedi dix week-ends de danse contemporaine.



9

Le Conseil général se prononce lundi sur un crédit d'étude de 620'000 francs pour les Jeunes-Rives.

# Publicité

 **Ghielmetti**  
Pompes funèbres  
Écoute et discrétion au service des familles

**Tél. 032 721 19 31**

Seyon 5  
Case postale 50  
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch  
www.pf-ghielmetti.ch

## Les métiers du bâtiment

**STOPPPA** Fils SA

**PLÂTRERIE-PEINTURE**

Neuchâtel Hauterive Peseux 032 730 30 90

028-423046

**Falk frères SA**  
«Parquets - Tapis - PVC»

**Réparation - Ponçage**

Sablons 35 - 2000 Neuchâtel

Tél. 032 725 77 60

Natel 079 637 33 19

[www.falkfreres.com](http://www.falkfreres.com)

**Dans ce numéro**

**Laboratoire Labiche**

La compagnie Théâtre à tous les étages propose jusqu'au 23 octobre au Théâtre du Concert un vaudeville d'Eugène Labiche, «La Fille bien gardée», dans une mise en scène déconcertante.

**Page 5**

**Un jardin de la biodiversité**

La Ville et l'Université de Neuchâtel ont trouvé une solution commune pour assurer la pérennité du Jardin botanique. Une nouvelle équipe de direction a été nommée.

**Page 8**

**Une ville attractive**

Neuchâtel est dans le trio de tête des villes préférées des Romands, selon une étude réalisée par des étudiants de la HEG-Arc. Les sondés déplorent toutefois le manque de places de parking et la cherté des chambres d'hôtel.

**Page 10**

**A la découverte des livres**

Pour lutter contre l'illettrisme, l'Accueil de l'Enfance de la Ville de Neuchâtel a mis en place dans les crèches toute une série de mesures d'éveil à la lecture chez les tout-petits. Sa responsable, Charlotte Nilsson, dévoile ce projet.



**Page 16**

**Prochaine parution**

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 19 octobre 2011.

**Viteos lance deux offres de courant vert, baptisées Areuse et Areuse +**



L'électricité d'origine hydraulique proposée par Viteos provient essentiellement de l'usine de Combe-Garot au cœur des gorges de l'Areuse, équipée d'un disjoncteur flambant neuf.

# Soutenir les énergies renouvelables dans la région

**Moyennant un supplément de deux à quatre centimes par kilowattheure, les Neuchâtelois peuvent désormais se fournir en courant d'origine entièrement renouvelable et régionale auprès de Viteos. La souscription peut se faire sur la totalité de sa consommation d'électricité ou par tranche de 1'000 kilowattheures. Les recettes serviront à financer de nouvelles installations de production d'électricité renouvelable dans la région.**

Emboîtant le pas à d'autres sociétés d'électricité en Suisse, Viteos a lancé la semaine dernière deux offres de courant vert: Areuse et Areuse +. La première permet d'acquérir de l'électricité d'origine 100% hydraulique, issue des usines hydroélectriques dans les gorges de l'Areuse. La seconde, nommée Areuse +, intègre à ce courant 10% d'énergie solaire, provenant de panneaux photovoltaïques installés sur les toits de plusieurs bâtiments de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Des garanties d'origine seront délivrées par l'organisme officiel de certification, Swissgrid.

Ces offres «vertes» ont bien évidemment un coût. Le prix est de deux centimes supplémentaires par kilowattheure par rapport au tarif normal pour le courant Areuse et de quatre centimes supplémentaires pour Areuse +. Cela représente 75,60 francs de plus par an pour une famille de quatre personnes qui choisit de couvrir avec du courant Areuse l'intégralité de sa consommation d'électricité, soit 3'500 kilowattheures, chiffre Viteos. Avec Areuse +, le surcoût se monte à 151,20 francs par an.

**Accessibles à tous**

Rien n'oblige toutefois à prendre la totale: Viteos permet aussi de choisir la quantité de courant vert désirée en fonction de son budget, par tranche de 1'000 kilowattheures. L'objectif est que chacun puisse contribuer, souligne l'entreprise. Il est par ailleurs possible de souscrire à ces offres pour un an seulement ou d'opter pour un renouvellement automatique jusqu'à dénonciation. Quant aux entreprises, elles se verront proposer une offre spécifique pour toute souscription supérieure à 100'000 kilowattheures.

**Soutien concret**

Les recettes seront intégralement utilisées pour financer de nouvelles installations de production d'énergie renouvelable dans la région, comme la pose de panneaux photovoltaïques, explique Viteos. Cette manne s'ajoutera au plan d'investissements de 100 millions de francs sur dix ans prévu par l'entreprise pour favoriser les énergies vertes et augmenter sa propre production d'électricité.

Choisir Areuse et Areuse +, c'est apporter un soutien concret aux énergies renouvelables et contribuer à renforcer la sécurité d'approvisionnement, en aidant à financer le développement d'installations de courant vert dans la région. En bref, c'est devenir un «consommacteur», résume Viteos. (ab)

**Chaque ménage recevra une brochure d'information sur Areuse et Areuse + avec sa prochaine facture d'électricité. Des informations détaillées sont disponibles sur le site [www.viteos.ch](http://www.viteos.ch) ainsi qu'aux accueils clients à Neuchâtel, Le Locle et la Chaux-de-Fonds.**



Dix week-ends de danse contemporaine d'octobre à mai à l'Espace Danse et au Théâtre du Concert

# Un « Hiver de danses »

Alors qu'elle fête ses quinze ans, l'Association Danse Neuchâtel (ADN) innove en proposant désormais toute une saison de danse contemporaine en lieu et place d'un festival l'été. Au menu de cet « Hiver de danses » figure une dizaine de spectacles, à découvrir du 15 octobre au 5 mai au Théâtre du Concert et à l'Espace Danse, qui a fait peau neuve pour l'occasion. Des ateliers de danse et des performances de rue sont également au programme.

Chaque mois de juillet depuis 2003, l'ADN offrait une immersion dans la marmite bouillonnante de la danse contemporaine suisse avec son festival «Neuchâtel scène ouverte». Mais la manifestation a vécu. «Après huit éditions, nous avons décidé de renoncer en raison de la multiplication des événements en période estivale, mais aussi pour assurer une certaine continuité dans l'offre de spectacles de danse à Neuchâtel», explique François Nyffeler, cheville ouvrière de l'ADN avec Josiane Cuche.

## Nouveau gradin

Car même si le festival a souffert l'an dernier de la concurrence de la



«Sirius, mon alter ego» du chorégraphe et danseur neuchâtelois Pierre-Yves Diacon à découvrir les 18 et 19 avril à l'Espace Danse. • Photo: Yannick Lieber

Coupe du monde de football, le pari est réussi. Pendant huit ans, la manifestation a permis d'établir une plateforme de rencontres artistiques et de fidéliser un public à la danse contemporaine à Neuchâtel, se félicite François Nyffeler. L'ADN est désormais en mesure de lui proposer tout un «Hiver de danses», grâce au soutien notamment de la Loterie romande, qui a financé l'achat d'un nouveau gradin permettant d'accueillir une centaine

de spectateurs à l'Espace Danse à la rue de l'Evoles.

## Footwa d'imobilité

La saison démarre ce samedi avec «Attesa ni na na», une adaptation dansée d'«En attendant Godot» de Samuel Beckett par la compagnie tessinoise Teatrodanza de Tiziana Arnaboldi, et comprend une dizaine de spectacles très diversifiés. En point d'orgue, les Neuchâtelois pourront voir danser en

avril le Genevois Footwa d'imobilité, lauréat 2006 du Prix suisse de la danse et de la chorégraphie, dans deux de ses créations, dont un hommage humoristique à Michaël Jackson, Merce Cunningham et Pina Bausch.

## Un tremplin

Mais «Hiver de danses» offre également une scène aux nouveaux talents de la danse contemporaine, qui peinent souvent à trouver une salle où présenter leur travail. L'Espace Danse proposera ainsi une soirée découverte avec «Tanzfaktor Interregio 2011» fin octobre, avant d'accueillir en février la jeune compagnie neuchâteloise «Les mondes transversaux» de Pierre-Yves Diacon. La Neuchâteloise Léonore Guy

reviendra également sur les terres de son enfance en novembre avec la première création de sa compagnie LEG, «Throw Away», un «spectacle écologique avec 4'000 bouteilles de PET», explique François Nyffeler. (ab)

**Le programme complet des spectacles ainsi que les dates des ateliers de danse et des performances de rue sont disponibles sur le site [www.hiverdedanses.ch](http://www.hiverdedanses.ch). Réservations: [adn@net2000.ch](mailto:adn@net2000.ch) ou 032 730 46 65.**



## Agenda culturel

### Galeries et musées

**Bibliothèque Publique et Universitaire** (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures. Jusqu'au 28 octobre (à la lecture publique), exposition «Unis contre le cancer du sein». Jusqu'au 31 mars 2012, exposition *La Regalissima Sedes* de Neuchâtel ou la naissance d'un monument.

**Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente, legs Yvan et Hélène Amezdroz. Dès le 3 avril, exposition «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures.



Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 8 janvier 2012, exposition «Tell, l'assassin...».

Jusqu'au 16 octobre, exposition Gérard Schneider - grands gestes pour un grand monde.

Mardi 18 octobre à 12h15, mardi du musée «Tell en scène, le défi technique». Visite ciblée de l'exposition «Tell l'assassin...», par Anton Näf. Mercredi 19 octobre à 20h15, concert autour du clavecin Ruckers dans le cadre de la saison 2011: «Musiques anglaises des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles», par Alex Potter et Patrick Ayrton.

Jeudi 20 octobre à 18h30: «Guillaume Tell entre histoire et littérature». Conférence des professeurs Jean-Daniel Morerod et Anton Näf.

**Galeries de l'histoire** (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

**Musée d'ethnographie** (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 2 février 2012, exposition «Ultimitem». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

**Muséum d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre 2012, exposition «Sacree science! Croire ou savoir...». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

**Centre d'art Neuchâtel CAN** (rue des Moulins 37), jusqu'au 28 octobre, exposition «Common Assembly». Ouvert me-di de 14 à 18 heures, jeudi de 14 à 20 heures.

Jeudi 13 octobre à 20 heures, programme vidéo. Vendredi 14 octobre à 20 heures, conférences de Nishat

Awan (en anglais) et Albert de Pury (en français). [www.can.ch](http://www.can.ch)

**Centre Dürrenmatt** (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 18 décembre, exposition «My-Thology», d'Elodie Pong. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. [www.cdn.ch](http://www.cdn.ch)

**Galerie Ditesheim** (rue du Château 8), jusqu'au 16 octobre, exposition Giulio Camagni, peintures et dessins. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

**Galerie Mini** (rue Guillaume-Farel 8), du 16 au 30 octobre, exposition André Storrer «Petits clins d'œil». Vernissage samedi 15 octobre dès 16 heures.

**Galerie Quint-Essences** (rue du Neubourg 20), jusqu'au 29 octobre, exposition Marcel Taton, sculptures. Ouvert ma de 14 à 18 heures, me-sa de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

**L'actualité culturelle**

**« Quand l'âme... agit ! »**

Le magicien Daniel Juillerat présentera son prochain one man show « Quand l'âme... agit ! » du 18 au 29 octobre au Bleu Café.

Daniel Juillerat produira un spectacle intimiste pour tout public, teinté d'humour avec l'interactivité du public dans les bébés ventriloques, de nouveaux tours de magie inédits comme la fontaine d'argent inépuisable et la lévitation d'une spectatrice complètement entourée ainsi que des effets de divination spectaculaires comme une oie mentaliste, le tout accompagné de musiques rythmées et percutantes.

Un excellent moment de détente à savourer dans la plus pure tradition du music hall dans une petite salle de cabaret de cinquante places.

**Salon du Bleu Café, fbg du Lac 27, du 18 au 29 octobre à 20h30 (durée 90 minutes). Billets en vente chez**

**l'artiste au 032 7 315 315 et à la pharmacie Bugnon rue des Epancheurs 11 au 032 725 49 09.**

**« Découvertes... »**

Pour leur deuxième concert de la nouvelle saison musicale, Les Chambristes ont concocté un moment musical composé d'œuvres de compositeurs contemporains ou inconnus. Ce programme attrayant et accessible à un large public fait la part belle aux mélodies. Du solo au quatuor, Doruntina Guralumi, basson, Birgit Frenk-Spilliaert, piano, Frédéric Carrière, alto et viole d'amour et Etienne Frenk, violoncelle, présenteront des œuvres de Joachim Forlani, jeune compositeur romand au lyrisme romantique, Jean-Philippe Bauermeister, bien connu des Neuchâtelois et Pierre Wible qui vient de leur dédier son quatuor.



L'autre aspect du concert sera la découverte de la viole d'amour, instrument rare pour lequel des compositeurs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ont écrit des pièces qui mêlent néo-baroque, soupçon de modernité et beauté mélodique. Le public pourra y découvrir aussi une pièce de Louis Spohr pour basson et piano, transcription d'un sublime adagio pour violon et piano.

**Théâtre du Concert, dimanche 16 octobre à 11h15. Prix: adultes Fr. 25.-, AVS/AI, étudiants Fr. 20.-. Pas**

**de réservations. Ouverture de la caisse 45 minutes avant le concert. Renseignements: leschambristes@sunrise.ch**

**Les Grands Interprètes**

Le prochain concert des Grands Interprètes aura lieu ce samedi au Temple du Bas.

Le programme s'intitule « Voyage aux racines de l'impressionnisme musical ». Quelques artistes parmi les plus emblématiques de la scène transalpine des trente dernières années, Jean-Pierre Wallez, violon, Yoé Miyazaki, violon, Bruno Pasquier, alto, Henri Demarquette, violoncelle, et Bruno Rigutto, piano, interpréteront des œuvres de Louis Vierne, Arvo Pärt et César Franck.

**Temple du Bas, samedi 15 octobre à 20 heures.**

**« La fille bien gardée » d'Eugène Labiche du 11 au 23 octobre au Théâtre du Concert**

# Un vaudeville expérimental

Avec « La fille bien gardée », le Théâtre du Concert propose jusqu'au 23 octobre prochain un vaudeville d'Eugène Labiche, dans une mise en scène qui se joue des conventions du genre. La pièce est le fruit d'un laboratoire théâtral mené par quatre membres de la compagnie Théâtre à tous les étages: Blaise Froidevaux, Christiane Margraitner, Cédric Pipoz et Thomas Steiger.

Comme tout vaudeville, « La fille bien gardée » d'Eugène Labiche fait la part belle aux quiproquos et rebondissements. Dans son hôtel particulier, la Baronne de Flasquemont se prépare à sortir, laissant sa fille sous la garde de ses serviteurs Saint-Germain et Marie. Alors que par la fenêtre ouverte, la musique d'un bal populaire se fait entendre, les deux jeunes gens tentent de s'éclipser discrètement pour aller danser mais la fillette, réveillée, les force à l'y emmener. La baronne sera de retour bien plus tôt que prévu et la soirée très agitée...

**Scène dépouillée**

A partir de cette comédie, dans laquelle Labiche passe à travers les bouleversements politiques, les



Dans « La fille bien gardée », le Théâtre à tous les étages explore et détourne les conventions du vaudeville.

mouvements sociaux et les insurrections populaires du XIX<sup>e</sup> siècle français comme s'il traversait sa cuisine, les quatre comédiens proposent une interrogation collective sur le vaudeville et ses conventions. Les ressorts scéniques du genre sont volontairement ignorés, détournés et travestis.

En t-shirts et pantalons, les acteurs interprètent aléatoirement différents personnages selon les scènes, dans un décor réduit aux seuls éléments tech-

niques et à des écrans, où sont projetés des gros plans filmés en direct et des maquettes minimalistes avec des figurines en carton. Un vaudeville peut-il fonctionner s'il n'est pas joué au premier degré à un rythme endiablé? A vous de voir... (ab)

**Les représentations ont lieu à 20h30 du mardi au samedi et à 17h30 le dimanche. Réservations: reservation@maisonduconcert.ch ou 032 724 21 22.**

Chronique culturelle



**Nuance**

Trois jeunes artistes exposent cette semaine au péristyle de l'Hôtel de Ville des peintures à l'huile, des photographies et de l'art brut sur le thème de la nature. Michelle Ngonu, 24 ans, d'origine camerounaise, a suivi les cours de l'Académie de Meuron durant deux ans et a étudié la gravure à la main à Saint-Imier. Employée dans l'horlogerie, elle présente des peintures à l'huile originales. Son amie Lise Wandfluh, 21 ans, a elle aussi suivi les cours du Lycée artistique de Neuchâtel et prépare actuellement son entrée à l'Ecole d'arts visuels de Bienne. Ces deux jeunes femmes seront accompagnées du photographe Bastien Sungauer.



Péristyle de l'Hôtel de Ville, jusqu'au vendredi 15 octobre, de 8h30 à 18h30.

Patrice Neuenschwander



# 27.-

*Aquarelles de Dadou Gête,  
artiste peintre dans le Jura neuchâtelois  
Recettes de cuisine de restaurateurs régionaux*

### **Des balades à croquer**

Cet ouvrage, véritable balade artistique et culinaire, est né de deux passions: la nature et l'aquarelle. Dadou vous invite, au fil des pages, à découvrir ou revisiter notre beau pays de Neuchâtel. Au-delà de l'expression picturale, vous y trouverez quelques recettes gentiment offertes par des restaurateurs de la région.

A vous, pour le plaisir des yeux et du palais...

Ouvrage de 36 pages intérieures au format 24 x 21 cm, impression en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 160 gm<sup>2</sup>, couverture imprimée en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 250 gm<sup>2</sup>, reliure Wiro.



## **Bulletin de commande**

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, [edition@messeiller.ch](mailto:edition@messeiller.ch)

..... ex. de l'ouvrage **«Des balades à croquer»** de Dadou Gête au prix de **Fr. 27.-.**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Rue et N°: \_\_\_\_\_

NP et localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_



Projet Holistic

# Des gestes simples pour économiser l'énergie

Le projet Holistic est actuellement dans sa cinquième année. D'importantes économies ont déjà été réalisées et de nouvelles mesures de démonstrations sont venues compléter les mesures originales. Le site [www.holistic-ne.ch](http://www.holistic-ne.ch) a été mis à jour pour permettre à tous et à toutes de prendre connaissance des détails de ce projet européen qui vise une économie de plus de 20% de la consommation d'énergie non renouvelable dans le quartier Gare-Mail-Maladière.

## Ce qui est fait

Assainissements d'anciens bâtiments, construction de nouveaux bâtiments à haute performance énergétique et productions d'énergie renouvelables sont intégrés dans ce projet qui bénéficie d'un soutien financier de l'Europe. Une part importante des économies d'énergie est par ailleurs réalisée grâce à l'assainissement du réseau de chauffage à distance de la Maladière et à l'installa-



Le site [www.holistic-ne.ch](http://www.holistic-ne.ch) propose des dizaines de conseils pour que chacun puisse réduire son empreinte énergétique.

tion d'une chaudière à bois pour la production de chaleur. Pour chaque mesure de démonstration, une fiche technique précise l'objectif d'économie d'énergie ainsi que les principales

mesures. On réalise ainsi que des économies significatives peuvent être atteintes en mettant bout à bout différentes contributions et que chaque mesure compte.

## Ce que vous pouvez faire

Mais ces contributions d'ordre constructif doivent être prolongées au quotidien par les utilisateurs des bâtiments et infrastructures concernés. A la cuisine, dans la salle de bain, au salon, au travail... des dizaines de bonnes habitudes permettent de réduire son empreinte énergétique sans limiter son confort. Une nouvelle section du site internet détaille les gestes quotidiens à la portée de chacun qui permettent d'économiser de l'énergie, que l'on habite dans le périmètre Holistic ou ailleurs. Consultez le nouveau site [www.holistic-ne.ch](http://www.holistic-ne.ch) car il y a certainement des trucs que vous ne connaissez pas.

Anne-Claude Cosandey



## Agenda culturel (suite)

Venez découvrir ou redécouvrir la Bibliothèque publique et universitaire à travers différentes formations ouvertes à tous.

**Découverte de la BPU (grand public)** mardi 29 novembre de 12h30 à 14 heures.

**Formation avancée «recherches matières»**, mercredi 19 octobre de 18 à 19h30, mercredi 16 novembre de 18 à 19h30, mercredi 14 décembre de 18 à 19h30.

**Présentation de livres anciens «le livre de voyage en Italie au XVIII<sup>e</sup> siècle»**, mardi 25 octobre de 17h30 à 19 heures.

**Inscriptions: tél. 032 717 73 02, e-mail: marion.kolly@unine.ch**

Délai d'inscription: le vendredi précédant le cours. Un nombre minimum de trois participants est requis par formation. La BPU confirmera le vendredi précédent si le cours a lieu.

## La Ville sportive

**Piscines du Nid-du-Crô**  
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.



**Football corporatif Terrain des Charmettes**

Mercredi 12 octobre, 18h45, Olympique Metalor-La Gondola, groupe A.  
Lundi 17 octobre, 18h45, Spectratime-Lokomotiv Colorix, groupe A.  
A 20h15, La Gondola-Panerai, groupe A.

Mardi 18 octobre, 18h45, OFS Stonehage-Spartak FdU, groupe B.

**Football**

Vendredi 14 octobre, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h, FC Espagnol-FC Hauterive, vétérans.

Samedi 15 octobre, stade de la Maladière, 13h, FC Neuchâtel Xamax-FC Bâle, M18.

Samedi 15 octobre, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 16h, FC Serrières-Zofingen, 1<sup>re</sup> ligue.

A 18h30, FC Serrières II-Boudry, 2<sup>e</sup> ligue.

A 20h30, ASI Audax II-FC St-Blaise, 3<sup>e</sup> ligue.

Dimanche 16 octobre, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 10h, Helvetia-FC Lusitanos II, 4<sup>e</sup> ligue.

A 15h, Grpm ASI Audax-Serrières-Lutry, Coca-cola junior league A.

**Hockey sur gazon**

Dimanche 16 octobre, patinoires du Littoral, 14h30, HC Neuchâtel-Futur-HC Red Ice Martigny, juniors top.

A 17h15, EHC Ins-HC Serrières-Peseux, 4<sup>e</sup> ligue.

A 20h, HC Val-de-Ruz-HC Reuchenette, 4<sup>e</sup> ligue.

Mardi 18 octobre, patinoires du Littoral nouvelle halle, 20h, HC Serrières-Peseux-HC Franches-Montagnes, 2<sup>e</sup> ligue.

**Volleyball**

Dimanche 16 octobre, halle de sport de la Riveraine, 14h30, VBC NUC II-VBC Cheseaux II, 1<sup>re</sup> ligue.

A 17h30, SAGRES NUC-Schaffhouse, LNA.

**Handball**

Vendredi 14 octobre, halle de sport de la Riveraine, 20h30, HBC Neuchâtel-HC Annemasse vétérans, 4<sup>e</sup> ligue.

**Hockey sur gazon**

Dimanche 16 octobre, vieux terrain synthétique Pierre-à-Bot, 15h, Neuchâtel HC-Servette, LNB.



Une nouvelle équipe de direction pour le Jardin botanique

# Le Jardin botanique en pleine mue

La Ville et l'Université ont trouvé une solution commune pour assurer la pérennité du Jardin botanique suite au départ de son directeur François Felber en août dernier. Durant deux ans, elles veilleront ensemble à sa direction. Le jardin sera réorienté en Jardin de la biodiversité, dans l'idée d'en faire la porte d'entrée du parc naturel périurbain en projet sur les hauteurs de la ville. C'est ce qu'explique le Conseil communal dans un rapport soumis le 17 octobre au Conseil général.

Les deux codirecteurs nommés pour succéder à François Felber à la tête du Jardin botanique sont l'actuel conservateur adjoint du Muséum d'histoire naturelle de la Ville Blaise Mulhauser et Edward Mitchell, professeur de biologie à l'Université de Neuchâtel. Ils occuperont leurs nouvelles fonctions à respectivement 50% et 30%. Blaise Mulhauser sera en charge de l'accueil et de l'information du public, tandis qu'Edward Mitchell s'occupera des projets de recherche et de la gestion des collections botaniques.

## Un jardin de la biodiversité

La nouvelle équipe a été chargée de donner au Jardin botanique une orientation plus large, axée sur la

préservation et la conservation de la biodiversité, tant botanique que zoologique. Le jardin restera bien entendu ouvert au public comme site d'expositions et d'animations, mais fonctionnera également comme un centre d'étude en matière de gestion de la biodiversité. La recherche doit en effet conserver une place essentielle.

**Le Jardin botanique restera bien entendu ouvert au public comme site d'expositions et d'animations.**

Cette reconversion est liée au projet de créer un parc naturel périurbain dans un périmètre englobant la réserve forestière du Bois-de-l'Hôpital, explique le Conseil communal. Situé en lisière, le Jardin botanique en constitue la porte d'entrée idéale et devra, à ce titre, répondre aux exigences posées par la Confédération en termes d'accueil et d'éducation à la protection de l'environnement.

## Peu de nouveaux aménagements

Convaincu des retombées touristiques d'un parc naturel périurbain

pour Neuchâtel et la région, le Conseil communal est décidé à aller de l'avant mais le chemin est encore long. Un rapport sera soumis prochainement au Conseil général, afin de pouvoir déposer le dossier de candidature en janvier 2013 à l'Office fédéral de l'environnement. Et si le projet n'était pas retenu? Le Jardin de la biodiversité «pourrait perdurer sous cette forme», écrit l'exécutif.

Concrètement, le Jardin botanique nécessitera «peu de nouveaux aménagements» pour devenir un Jardin de la biodiversité, «car il en est déjà un», étant niché au cœur d'un «écran de nature», souligne Blaise Mulhauser. Il s'agira donc pour l'essentiel d'un travail d'information et d'explication sur la biodiversité des écosystèmes et de mise en valeur des richesses végétales et animales du vallon de l'Ermitage, comme la forêt de tilleuls centenaires qui le borde au sud, un «milieu très rare» en Suisse.

## Pavillon des insectes

Parmi les projets en discussion figurent, en tête de liste, la construction d'un pavillon des insectes pollinisateurs et la restauration du rucher. La mise en place d'un «marteloscope» dans un coin de forêt est également

envisagée. L'idée est de permettre aux bûcherons et aux gestionnaires de la nature de simuler des coupes d'arbres ciblées pour favoriser telle ou telle espèce et de montrer que l'homme peut agir positivement sur la biodiversité.

La biologie des sols, la problématique des plantes envahissantes, les conditions de vie des plantes, leur milieu et les échanges qu'elles entretiennent avec d'autres organismes sont autant d'autres thèmes qui seront évoqués. «Jusqu'à présent, on se contentait dans un jardin botanique d'indiquer les noms des plantes sur une étiquette, mais ce temps est révolu», conclut Blaise Mulhauser.

## Pluie de rapports

Cinq autres rapports seront soumis au Conseil général lundi prochain. Au menu figure notamment le nouveau règlement concernant la gestion des déchets, qui contient les modalités d'application de la taxe au sac en ville de Neuchâtel. Dès janvier 2012, les ordures incinérables devront être déposées dans des sacs officiels, vendus deux francs pièce pour une contenance de 35 litres. Une taxe annuelle de 104 francs sera en outre prélevée par logement pour couvrir les frais de la voirie. (ab)

Le projet de création d'un parc naturel périurbain sur les hauteurs de la ville offre de nouvelles perspectives au Jardin botanique.



Le Conseil général votera lundi un crédit

## Création d'u

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel se prononcera lundi sur l'avenir des Jeunes-Rives. L'exécutif sollicite un crédit de 620'000 francs pour la phase d'avant-projet de réaménagement du site. La direction et les services de l'Urbanisme travaillent en étroite collaboration avec la commission des ports et rives du législatif dans le but de concrétiser le projet «Ring», lauréat du concours Européen pour le réaménagement des Jeunes-Rives.

En 2009, la Ville de Neuchâtel a participé au concours d'architectes Européen avec le site des Jeunes-Rives. Le jury a proclamé le bureau d'architectes Frungallina, de Neuchâtel, vainqueur. Jean-Claude Frund et Antonio Gallina ont proposé une solution forte, claire et réalisable pour réaménager les



Jean-Claude Frund et Antonio Gallina ont proposé une solution forte, claire et réalisable pour réaménager les Jeunes-Rives: ils ont imaginé la création d'un parc urbain.

de 620'000 francs pour l'étude de l'avant-projet de réaménagement des Jeunes-Rives

# Un parc urbain aux Jeunes-Rives

Jeunes-Rives: ils ont imaginé la création d'un parc urbain.

## Un espace multi-fonctionnel

Le projet « Ring » propose de créer un véritable parc aux Jeunes-Rives. De nouveaux arbres complèteront la végétation actuelle. Un chemin en forme de « ring », anneau en anglais, permettrait aux différents utilisateurs de se balader au bord du lac. Des modules de différentes tailles ponctueraient la promenade. On y trouverait de la nourriture, des boissons ou du matériel de sport. Un établissement, ouvert à l'année, devrait remplacer ceux du 12-Septembre. L'exécutif étudiera la possibilité de le construire au bord du lac, voire sur l'eau. La plage sera étendue et permettra un accès de qualité pour les baigneurs. Le projet des deux Neuchâtelois prévoit à l'est la

construction d'un bâtiment universitaire. Les architectes ont également imaginé la création d'une infrastructure pour les congrès. Ils utiliseraient le site de l'actuel Hôtel Touring pour y bâtir un établissement multi-fonctionnel qui permettrait d'accueillir jusqu'à 600 personnes avec un dispositif hôtelier de 200 à 300 lits. « Des discussions sont en cours avec les propriétaires », indique le rapport de l'exécutif. Le réaménagement des Jeunes-Rives coïncide avec celui de l'espace « NumaPort ». Le processus de réflexion englobe les rives qui s'étendent de l'Université au Vieux-Port.

Le projet « Ring » supprimerait les places de stationnement des Jeunes-Rives en surface. Plusieurs variantes se profilent pour les remplacer: l'extension du parking du Port sous la place Alexis-Marie Piaget couplée avec la

construction d'un parking dans le nouveau bâtiment de l'Université, la réalisation d'un parking souterrain aux Jeunes-Rives ou encore la création de places supplémentaires au P+R du Nid-du-Crô.

## Début des travaux en 2014

Le Conseil communal sollicite un montant d'étude de 620'000 francs pour l'avant-projet de réaménagement des Jeunes-Rives. Si le législatif accepte ce crédit, les études se poursuivront jusqu'en juin 2012. L'exécutif devrait formuler une nouvelle demande de crédit pour l'étude du projet définitif en automne 2012. La demande de crédit concernant la réalisation, elle, devrait intervenir en automne 2013. La mue des Jeunes-Rives devrait s'amorcer dès le printemps 2014. (ak)

## Signalisation lumineuse

Le législatif de la commune de Neuchâtel traitera lundi un rapport du Conseil communal concernant une demande de crédit pour la signalisation lumineuse. L'exécutif demande un montant de 390'000 francs pour renouveler certains équipements devenus obsolètes. Ce crédit servira notamment à remplacer la centrale qui se trouve au sous-sol du poste de police de la commune au faubourg de l'Hôpital 6. Les armoires de commande des feux de signalisation routière se raccordent toutes à cette installation. Agée de 22 ans, elle ne répond plus à toutes les exigences de sécurité. Le Conseil communal a également prévu d'installer une nouvelle armoire de commande au Jardin anglais pour remplacer l'ancienne. Cette dernière régule la traversée des piétons sur le passage situé à la hauteur de l'avenue du Premier-Mars et de la rue Jean-Jacques-Lallemand.



Étude de la HEG-Arc sur l'attractivité de Neuchâtel dans les autres cantons romands et au Tessin

# Dans le trio de tête des villes préférées

Neuchâtel est vue comme une ville attractive dans les autres cantons romands, à Berne et au Tessin, selon une étude réalisée au printemps dernier par des étudiants de la Haute école de gestion Arc présentée fin juin aux autorités communales. Le lac ressort comme son atout majeur. Parmi les points faibles, les sondés citent le manque de places de parking et une offre d'hébergement pas assez diversifiée.

Cette étude a été réalisée dans le cadre du cours de City branding du professeur de marketing Julien Intartaglia. Avant de se rendre sur le terrain, les étudiants ont rencontré le directeur de la Société de navigation LNM Jean-Jacques Wenger, afin de comprendre la problématique du tourisme neuchâtelois. Principal point noir, les touristes ne restent pas à Neuchâtel. Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), la durée du séjour moyen dans la cité était ainsi de 1,5 nuitée en 2009, soit l'une des plus faibles du pays.

Les étudiants se sont donné pour tâche de répondre notamment à la question suivante: comment rendre Neuchâtel attractive pour les touristes? Pour ce faire, ils ont mené une étude



Neuchâtel est perçue comme une ville conviviale, sûre, culturellement intéressante et calme, mais peu moderne.

quantitative auprès de 197 personnes dans les cantons de Genève, Vaud, Valais, Fribourg, Neuchâtel, Berne, Jura et Tessin, complétée par une étude qualitative auprès de 8 personnes.

## Devant Genève et Zurich

Lorsque l'on demande aux participants d'indiquer leur ville préférée parmi une liste de 13 noms, Neuchâtel arrive en troisième position, derrière Lausanne et Berne, mais devant Genève et Zurich. Les personnes interrogées disent s'y rendre pour assister à des manifestations culturelles, faire du shopping, pratiquer des

activités sportives et de plein air, rendre visite à des amis, mais aussi pour le travail, la principale raison citée par les 25-55 ans.

Tous les sondés citent le lac comme l'atout majeur de la ville. Vient ensuite sa situation géographique, la diversité de l'offre de restauration, le patrimoine et la diversité de l'offre commerciale. L'offre de parking est en revanche jugée insatisfaisante par 65% des sondés et la diversité de l'hébergement insuffisante par 60%. Le manque de chambres à prix abordable pour les familles est en cause, relève Julien Intartaglia.

## Convivialité et calme

En terme d'attractivité, Neuchâtel est perçue comme une ville propre, conviviale, sûre et culturellement intéressante par plus des deux tiers des personnes interrogées. Son calme est aussi apprécié par 60% des sondés. Les points faibles relevés sont le manque de modernité (45%) et le manque de croissance (33%).

L'événement qui jouit de la plus grande notoriété est sans conteste la Fête des vendanges. Plus de 90% des sondés en connaissent l'existence. Vient ensuite Festi-Neuch (78%) et les festivités du Millénaire (51%). Le Festival international du film fantastique (NIFFF) et le Buskers festival ferment la marche.

«Il est toujours intéressant d'avoir un regard extérieur sur la ville», commente Marco Paolini, responsable de la Promotion économique à l'administration communale. Et de relativiser certains points noirs relevés dans cette étude. Les parkings, notamment, sont loin d'être complets tous les jours. Quant au manque de modernité, Marco Paolini souligne la subjectivité d'une telle appréciation. (ab)



Conférence sur l'énergie grise au Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel

# Entre désinformation et intox

Judi 20 octobre, Lucien Willemin tiendra une conférence au Muséum d'histoire naturelle sur l'énergie grise, en partenariat avec la Ville de Neuchâtel. Cette soirée vise à permettre d'« y voir clair dans la jungle des informations nombreuses et parfois contradictoires » diffusées en matière d'écologie et d'adopter les bons réflexes en matière de protection de l'environnement.

«Aujourd'hui, tout le monde parle d'écologie et tout est devenu vert, y

compris les voitures. Celui qui veut faire un geste pour l'environnement ne sait plus à quel saint se vouer», souligne Lucien Willemin, un Chaux-de-Fonnier reconverti dans la protection de l'environnement après une prise de conscience opérée au fil de sa carrière professionnelle et de ses voyages autour du globe. Son objectif est de «donner à la population les bons outils» pour qu'elle puisse réfléchir par elle-même et savoir quels sont les «éco-gestes» à haut potentiel en matière d'environnement.

## Gare à l'énergie grise!

La conférence vise notamment à sensibiliser le public à l'énergie grise, une notion très peu mise en avant dans les médias et en politique et pourtant essentielle en matière de protection de l'environnement. «L'énergie grise est en effet le principal vecteur de pollution», souligne Lucien Willemin, qui illustrera cette problématique en faisant voyager son auditoire tout autour de la planète.

Pour aider le public à «détecter la désinformation», publicités, articles de presse et programmes de partis relatifs à l'écologie seront décryptés. La mondialisation, le pic pétrolier, le pouvoir du consommateur et le réchauffement planétaire sont autant d'autres thèmes qui seront abordés au cours de cette soirée. Entrée libre. (ab)

«**Écologie, entre désinformation et intox! Comment y voir clair?**», jeudi 20 octobre au Muséum d'histoire naturelle, de 19h30 à 22 heures.

A propos...



## Avec mon accord

Je l'ai snobé, indifférent, puis essayé, curieux. Je l'ai acquis... enfin, par obligation, pas encore dompté. Je suis ainsi relié à la terre, à vous tous, comme le cordon ombilical nourrit son homme. Aujourd'hui, mon iPhone m'a permis de vous envoyer cette chronique.

Steve Jobs n'est plus. Le ver a finalement eu raison de la pomme, grignotée sans relâche jusqu'au trognon par une maladie non encore maîtrisée, elle. Mais était-il vraiment ce génial inventeur, ce révolutionnaire de la petite boîte, techniquement parfaite et à laquelle on devient tous asservi? Celle qui vous empêche de différencier le jour de la nuit, qui vous rappelle les minutes et les secondes, qui vous transmet sans délai les faits et gestes du monde et vous informe de tout et souvent de rien, malgré vous. Malgré? Comme les autres, je suis devenu docile, enrôlé volontaire dans cette armée de sujets et participe, au quotidien et avec mon appareil, à la bataille de l'information et de la communication.

Rémy Voirol

## Activités des commissions réglementaires

### Commission d'urbanisme

La Direction de l'urbanisme et de l'environnement informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siègera les :

- **vendredi 28 octobre**
- **mardi 22 novembre**
- **mardi 13 décembre**

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

**Direction de l'urbanisme et de l'environnement**

## Les lundis des mots

**Lundi 17 octobre à 18h30** à la librairie Le Cabinet d'Amateur (escalier du Château 2): *Les Lettres et les Arts*. Cahiers suisses de critique littéraire et artistique. Vernissage du 2<sup>e</sup> numéro de la revue.

# La Ville officielle

Parlement de la Ville

## Divers rapports à l'ordre du jour

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 17 octobre 2011 à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant :

### Rapports du Conseil communal

**11-023 Rapport du Conseil communal**, relatif au règlement concernant la gestion des déchets.

**11-025 Rapport du Conseil communal**, concernant une demande de crédit d'étude pour la phase d'avant-projet de réaménagement des Jeunes-Rives.

**11-011 Rapport du Conseil communal**, concernant la réponse à la motion N° 277 du groupe PopVertsSol intitulée «Neuchâtel-Eole-Société neuchâteloise pour l'exploitation de l'énergie éolienne neuchâteloise».

**11-020 Rapport du Conseil communal**, concernant une demande de crédit pour la signalisation lumineuse.

**11-013 Rapport d'information des Conseils communaux aux Conseils généraux du Réseau des Trois Villes** en réponse à la motion «Pour un noctambus inter-villes»; au postulat «Pour une meilleure utilisation des transports publics: introduction de la règle du Prendre avec», et au postulat «Mesures concernant la formation».

**11-024 Rapport d'information du Conseil communal**, concernant le Jardin botanique de l'Université et de la Ville de Neuchâtel au vallon de l'Ermitage.

### Autres objets

**10-312 Motion du groupe socialiste par M<sup>me</sup> Martine Docourt Ducommun et consorts**, intitulée «Pour une taxe au sac sociale».

**10-619 Interpellation du groupe PLR par M. Fabio Bongiovanni et consorts**, intitulée «Bibliothèque cantonale: des discussions qui fâchent?».

**10-620 Interpellation du groupe PLR par M. Fabio Bongiovanni et consorts**, intitulée «Quelle politique de mise en location des biens appartenant à la Ville?».

tulée «Quelle politique de mise en location des biens appartenant à la Ville?».

**11-603 Interpellation du groupe socialiste par M. Mathieu Béguelin et consorts**, intitulée «Les acteurs culturels à la rue?».

**11-302 Motion interpartis des groupes PLR, socialiste, UDC et PopVertsSol par Mme et MM. Blaise Péquignot, Thomas Facchinetti, Maria Angela Guyot et Nicolas de Pury**, intitulée «Pour un jumelage avec la Ville de Guimarães».

**11-303 Motion du groupe socialiste par M. Thomas Facchinetti et consorts**, intitulée «Plus d'emplois, plus de logements».

**11-605 Interpellation du groupe PopVertsSol par M<sup>me</sup> Catherine Loetscher Schneider et consorts**, concernant les insectes pollinisateurs.

**11-606 Interpellation du groupe socialiste par M<sup>me</sup> Sabrina Rinaldo Adam et consorts**, intitulée «Pour que les zones à 20 km/h soient vraiment des zones de rencontre».

**11-401 Proposition du groupe PLR par M. Blaise Péquignot et consorts**, au sens de l'article 50 du Règlement général (art. 32a RG), visant à la modification du Règlement général du 22 novembre 2010 par l'introduction d'un article 62bis (petites questions).

**11-501 Postulat du groupe PLR par M. Alexandre Brodard et consorts**, intitulé «Avenir des domaines agricoles et forestiers propriété de la Ville».

**11-609 Interpellation du groupe PopVertsSol par M. Pascal Helle et consorts**, intitulée «De l'argent immédiat pour une dette éternelle».

**11-610 Interpellation de MM. Luciano Bocchi et Pascal Domatezo**, intitulée «Frais de conciergerie des bâtiments de la Ville».

**11-402 Proposition de M. Blaise Péquignot (PLR)**, au sens de l'article 50 du Règlement général visant à la modification de l'article 27 du Règlement général de la

commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010.

**11-701 Résolution du groupe PLR par M. Alexandre Brodard et consorts**, intitulée «A Neuchâtel, on connaît l'hymne national et l'hymne neuchâtelois».

**11-403 Proposition de M. Alexandre Brodard et consorts**, au sens de l'article 50 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, concernant la contribution de la Ville aux Eglises reconnues comme institutions d'intérêt public.

**11-615 Interpellation (dont le traitement en priorité est demandé) du groupe PLR par M. Fabio Bongiovanni et consorts**, intitulée «Quel avenir pour nos jeunes pousses?».

**11-616 Interpellation par M<sup>mes</sup> Amélie Blohm Gueissaz et Béatrice Nys**, intitulée «Quel avenir pour la Villa Yoyo?».

### Pour mémoire

**10-401 Proposition du groupe PopVertsSol par M. Christian van Gessel et consorts**, intitulée «Pour un changement du système de rentes des Conseillers communaux retraités». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 4 abstentions, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission financière.**

**10-502 Postulat du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts**, intitulé «Pour la rentabilité de notre patrimoine financier sans loyers excessifs». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

**10-304 Motion du groupe socialiste par M. Jonathan Gretillat et consorts**, intitulée «Pour la création d'une institution destinée à gérer un patrimoine immobilier social et durable». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

Neuchâtel, le 26 septembre 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

**Le président, Alain Ribaux** **Le chancelier, Rémy Voirol**

**Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site Internet [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch)**

La chronique multimédia de...

# Trois perles à télécharger

Niels  
Weber



«Ce jeu, je l'ai téléchargé.» Cette phrase entendue au détour d'une conversation pourrait faire passer son auteur pour un vil pirate. Pourtant, elle illustre de nouvelles habitudes dans la consommation légale de jeux vidéo.

Dans un marché où de véritables fortunes sont à la clé, la prise de risque et la créativité ne sont pas toujours de mise. Dès lors, les jeux proposés uniquement en téléchargement sur les plateformes en ligne, telles que le *Xbox Live*, le *Playstation Network*, *Wiiware* ou *Steam*, sont de véritables invitations à l'originalité.

Évitant de nombreux frais liés aux intermédiaires impliqués dans la commercialisation physique, le développement de plus petite taille s'ouvre une voie royale vers nos salons. Toutefois, devant la multitude des offres et leur qualité fort variable, voire parfois douteuse, il peut être difficile de s'y retrouver. Voici donc trois jeux indispensables, sélectionnés par nos soins, aux grandes qualités et aux petits prix.



Bastion est un jeu d'aventure appuyé par une narration originale et sans cliché.

## FLOWER (Playstation Network)

Qui a dit que les jeux vidéo étaient stressants? Flower nous raconte une histoire sans un mot, au travers de paysages enchanteurs, dans lesquels le joueur incarne le vent. Sous ses faux airs naïfs, le jeu se révèle rapidement prenant et son atmosphère sans pareille saura vous amener à sa surprenante conclusion.

## BASTION (Playstation Network, Xbox Live, Steam)

Appuyé par une narration originale, ce jeu d'aventure nous place aux commandes du Kid, un garçon qui devra reconstruire son monde en ruine. La mécanique de jeu qui peut paraître simpliste lors de la première demi-heure laisse vite place à quelque chose de plus riche, dont la trame scénaristique évite soigneusement l'écueil du cliché.

## SUPER MEAT BOY (Wiiware, Xbox Live, Steam)

Super Meat Boy réinvente une recette vieille de vingt-cinq ans, initiée par Super Mario Bros. Il s'empare du rythme tranquille de son aîné, pour le transformer en expérience sur-vitaminée. Composé de mini-niveaux qui se concluent en une vingtaine de secondes, exigeant des nerfs d'acier et une précision d'horloger chaud-de-fonnier, Super Meat Boy poussera vos réflexes à leur paroxysme.

*Sandro Dall'Aglio & Niels Weber*

## A travers l'histoire



La rue de l'Hôpital abrite l'emplacement d'une des plus anciennes auberges de Neuchâtel. Citée dès 1458, elle arbore d'abord l'enseigne du « More », puis de « L'Aigle Noir », avant de choisir en 1767 le nom du « Faucon ». Aujourd'hui encore, le voyageur affamé peut s'y restaurer, même si la cuisine y a bien changé. Aquatinte de Georges Grisel et J. Sperli, vers 1830, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Plus d'informations sur cette image: [www.imagesdupatrimoine.ch](http://www.imagesdupatrimoine.ch) (Vincent Callet-Molin).



**Enquêtes publiques**

Demande de Monsieur Serge Castiglione, architecte à Denens (Atelier d'architecture Serge Castiglione), d'un permis de construire pour l'aménagement d'un établissement public et l'installation d'un canal de ventilation en façade 5, place Blaise-Cendrars, article 4951 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Messieurs Ali et Mustafa Ongu.

Demande de Monsieur Josef Waser, architecte à Corcelles, d'un permis de construire pour l'aménagement des combles et la pose de capteurs solaires en toiture de l'immeuble 11, rue du Clos-de-Serrières, article 8263 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de l'Entreprise Arrigo et Cie SA.

Demande de Monsieur Daniel Marti, architecte à Cortaillod (Atelier d'architecture Daniel Marti), d'un permis de construire pour l'installation de capteurs solaires en toiture de l'immeuble 18, rue Emer-de-Vattel, article 16083 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Christine Ott.

Demande de Monsieur Fabrice Kocher, architecte à Neuchâtel (FK, architecture Sàrl), d'un permis de construire pour la transformation et l'agrandissement d'un établissement public 1, place de la Gare, article 14677 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de McDonald's Suisse Development Sàrl.

Demande de Madame Lidia Renzo, architecte à Couvet (Atelier d'architecture 2a), d'un permis de construire pour la transformation du 3<sup>e</sup> étage et des combles de l'immeuble 23, rue des Moulins, article 75 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Luciano Orlando.

**Les plans peuvent être consultés du 30 septembre au 31 octobre 2011, délai d'opposition.**

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.**

**Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2<sup>e</sup> étage.**

**Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

**Service des permis de construire**

# La Ville officielle



**Offre d'emploi**

La direction de la Sécurité met au concours, pour le 1<sup>er</sup> janvier 2012, un poste de

## collaborateur/trice au Contrôle des habitants à 100%

dont la mission comprendra, notamment, les tâches suivantes:

- service à la clientèle, guichet et téléphone,
- mise à jour et tenue du registre des habitants,
- préparation des votations et élections,
- diverses tâches administratives liées aux pièces d'identité ainsi qu'aux permis de séjour.

Titulaire d'un CFC d'employé-e de commerce, vous êtes doté-e d'une excellente expression orale et écrite du français et maîtrisez les outils informatiques courants Word et Excel. Vous possédez de bonnes connaissances de l'anglais. De plus, la maîtrise de l'allemand ou d'une autre langue serait un atout.

A l'aise dans les contacts avec le public, vous bénéficiez d'une expérience professionnelle de quelques années dans un service administratif.

Intègre, dynamique, organisé-e, souple dans vos horaires, vous devrez être à même d'assimiler rapidement les différentes tâches inhérentes à la fonction et maîtriser les logiciels informatiques spécifiques qui y sont liés.

Vous pouvez obtenir tout renseignement complémentaire auprès de M. Bertrand Cottier, chef de service, au 032 717 72 21.

Si cette offre vous concerne, nous attendons votre postulation (lettre de motivation, photographie, curriculum vitae et certificats), jusqu'au **vendredi 21 octobre 2011** à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel, service des ressources humaines  
Faubourg de l'Hôpital 4  
2000 Neuchâtel



**Votation cantonale**

## Affichage gratuit

A l'occasion de la prochaine votation cantonale du 27 novembre 2011, relative à la modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel concernant l'introduction d'un nouvel article relatif au salaire minimum, la Direction de la sécurité rappelle aux partis politiques concernés, que des supports pour affiches seront mis gratuitement à disposition dès la semaine 43.

Les partis politiques doivent s'annoncer auprès de la Direction de la sécurité et les affiches doivent être déposées jusqu'au **mercredi 12 octobre 2011** à la SGA Lausanne, chemin d'Entre-Bois 23, 1000 Lausanne (avec la mention «affiches pour emplacements temporaires en Ville de Neuchâtel»).

La répartition des affiches se fera en fonction du nombre de partis politiques et d'emplacements, soit un maximum de 25 affiches par groupe, l'égalité de traitement étant respectée.

**Direction de la sécurité**



**Démarche participative au Vieux-Châtel**

La Ville de Neuchâtel invite la population à exprimer ses attentes et envies concernant l'avenir du quartier du Vieux-Châtel et en particulier au futur réaménagement du terrain des anciennes serres. Un atelier aura lieu le **jeudi 20 octobre de 18h15 à 21 heures à la salle polyvalente de la Cité universitaire, avenue de Clos-Brochet 10**. L'atelier est ouvert aux habitants et usagers du quartier et sera suivi d'un apéritif dinatoire.

Inscription obligatoire avant le 17 octobre: gaillard@equiterre.ch tél. 021 341 41 10.



**Echos**

■ Hier, le Conseil communal a été représenté par M. Alain Ribaux, président, M. Olivier Arni, directeur de l'urbanisme et de l'environnement et M. Pascal Sandoz, directeur des infrastructures et des énergies, à la cérémonie de la pose de la première pierre du bâtiment Microcity.

■ Samedi, le Conseil communal sera représenté par M<sup>me</sup> Françoise Jeanret, directrice du tourisme, à la tournée «Palace» marquant les 125 ans de partenariat entre HotellerieSuisse et GastroSuisse.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M<sup>mes</sup> et MM. Eleonor et Théodore Waldvogel-Baur, Rose-Marie et William Gerber-Chédel et Rita et Corrado Marnelli di Torrice, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de leurs mariages.



**Enquête publique**

Demande de Monsieur Fabiano Bellei, architecte à Peseux (bellei bellei architecture), d'un permis de construire pour le réaménagement des combles et la création d'ouvertures et de lucarnes en toiture de l'immeuble 5-7, rue Marie-de-Nemours, article 7498 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Jean-Philippe Kernen. Les plans peuvent être consultés du 7 octobre au 7 novembre 2011, délai d'opposition.

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.**

**Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2<sup>e</sup> étage.**

**Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

**Service des permis de construire**



**Université populaire neuchâteloise**

L'Université populaire neuchâteloise informe le public qu'il reste quelques places dans le cours suivant:

**Cours N° 44 – l'argile: une approche ludique de la matière**

par M. Tan Chen  
le lundi de 18h30 à 21 heures, du 17 octobre au 21 novembre.  
Prix: Fr. 200.– les 6 séances.

**Renseignements et inscriptions: Université populaire neuchâteloise, case postale, 2002 Neuchâtel, tél. 032 725 50 40, http://upn.cpln.ch**



## Programme cinéma pour la semaine du 12 au 18 octobre

### APOLLO 1 TÉL. 0900 900 920

**LES TROIS MOUSQUETAIRES - 3D**  
1<sup>er</sup> semaine. 10 ans sug. 10 ans.  
VF me au di, ma 20h15, ve/sa 22h45.  
Acteurs: Logan Lerman, Orlando Bloom,  
Milla Jovovich.  
De Paul W.S. Anderson.

**REAL STEEL**  
Avant-première. Age inconnu. VF lu 20h15.  
Acteurs: Hugh Jackman, Evangeline Lilly,  
De Shawn Levy.

**UN MONSTRE À PARIS - 3D**  
1<sup>er</sup> semaine. 7 ans sug. 7 ans.  
VF me au di 13h45, me au ma 15h45.  
De Eric Bergeron.

**HABEMUS PAPAM**  
6<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 16 ans.  
VO it. s-t fr/all. me au ma 17h45.  
Acteurs: Michel Piccoli, Nanni Moretti.  
De Nanni Moretti.

### APOLLO 2 TÉL. 0900 900 920

**FOOTLOOSE**  
1<sup>er</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 15h30, me au ve, di au ma 20h45. Acteurs:  
Kenny Wormald, Julianne Hough.  
De Craig Brewer.

**LES SCHTROUMPFS - 3D**  
1<sup>er</sup> semaine. Pour tous sug. 5 ans. VF me au di 13h30.  
De Raja Gosnell. Derniers jours.

**L'APOLLONIDE - SOUVENIRS DE LA MAISON CLOSE**  
2<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF me au ve, di au ma 17h45.  
Acteurs: Hasfia Herzi, Noémie Lvovsky.  
De Bertrand Bonello.

**SEXE ENTRE AMIS**  
6<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans. VF ve/sa 23h15.  
Acteurs: Justin Timberlake, Mila Kunis.  
De Will Gluck. Derniers jours.

**ANNA BOLENA (OPÉRA)**  
Pas de limite d'âge. VO sa 15.10 à 19h sans s-t.  
Anna Netrebko, Elina Garanca, Jane Seymour.  
En live et HD de New York.

### APOLLO 3 TÉL. 0900 900 920

**THE THING**  
1<sup>er</sup> semaine. 16 ans. sug. 16 ans.  
VF me au ma 20h30, ve/sa 23h.  
Acteurs: Mary E. Winstead, Joel Edgerton.  
De Matthijs Van Heijningen.

**THE ZOOKEEPER**  
9<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 7 ans. VF me au di 13h30.  
Acteurs: Kevin James.  
De Frank Coraci.

**LA NOUVELLE GUERRE DES BOUTONS**  
4<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 10 ans. VF me au ma 15h45.  
Acteurs: Laetitia Casta, Gérard Jugnot, Kad Merad.  
De Christophe Barratier. Derniers jours.

### APOLLO 3 tél. 0900 900 920

**LE SKYLAB**  
2<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans. VF me au ma 18h.  
Acteurs: Eric Elmosnino, Julie Delpy.  
De Julie Delpy.

### ARCADES TÉL. 0900 900 920

**BIENVENUE À BORD**  
2<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 10 ans. VF me au ma 15h30, 18h, 20h15.  
Acteurs: Franck Dubosc, Valérie Lemercier, Gérard Darmon.  
De Eric Lavaine.

**CRAZY, STUPID, LOVE**  
5<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 12 ans. VF ve/sa 22h45.  
Acteurs: Steve Carell, Julianne Moore. De Glenn Ficarra.  
Derniers jours.

### BIO TÉL. 0900 900 920

**THE ARTIST**  
1<sup>er</sup> semaine. 7 ans sug. 10 ans.  
Film muet, me au ma 15h, 17h45, 20h30.  
Acteurs: Jean Dujardin, Bérénice Bejo.  
De Michel Hazanavicius.

**WE NEED TO TALK ABOUT KEVIN**  
3<sup>e</sup> semaine. 16 ans. sug. 16 ans.  
VO angl. s-t fr/all. ve/sa 22h45.  
Acteurs: Tilda Swinton, John C. Reilly.  
De Lynne Ramsey.

### REX TÉL. 0900 900 920

**IDENTITÉ SECRÈTE**  
3<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 20h30, ve/sa 23h.  
Acteurs: Taylor Lautner, Sigourney Weaver.  
De John Singleton.

**ÉMILIE JOLIE**  
1<sup>er</sup> semaine. Pour tous sug. 5 ans.  
VF me au di 14h30, me au ma 16h15.  
Acteurs: Elie Semoun, François-Xavier Demaison.  
De Francis Nielsen.

**VOL SPÉCIAL**  
4<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 14 ans. VF me au ma 18h30.  
De Fernand Melgar.

### STUDIO TÉL. 0900 900 920

**BEUR SUR LA VILLE**  
1<sup>er</sup> semaine. 10 ans sug. 12 ans.  
VF me au ma 15h30, 20h15, ve/sa 22h30.  
Acteurs: Issa Doumbia, Steve Tran, Paul Belmondo.  
De Djamel Bensalah.

**SUBMARINE**  
1<sup>er</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VO angl. s-t fr/all. me au ma 18h15.  
Acteurs: Craig Roberts, Sally Hawkins.  
De Richard Ayoad.



## Agenda pratique

### Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

**Hôpital Pourtalès et Maternité:**

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24,  
365 j/365, tél. 032 713 38 48.

**Hôpital de la Providence:**

tél. 032 720 30 30.

**Viteos SA** – électricité, eau, gaz (numéro  
général et urgences), tél. 032 886 00 00.

### Services publics

**APEN** – Association des Parents d'Elèves  
de Neuchâtel, (case postale 1625,  
2001 Neuchâtel), apen@bluemail.ch.  
www.apen-ville.ch

**ASI** – Association suisse des invalides,  
section du Littoral neuchâtelois, (pass.  
Max-de-Meuron 6), permanence  
sociale chaque mercredi après-midi. Les  
autres jours sur rendez-vous, tél. secré-  
tariat: 032 724 12 34.

**ASLOCA** Neuchâtel, information et  
défense des locataires. Consultations  
sur rendez-vous, tél. 032 724 54 24,  
www.asloca.ch

**Association culture, excursions,  
nature (ACEN)**, M. Ch. Vuilleme, pré-  
sident, tél. 032 753 30 73.

**Association Lire et Ecrire**, cours de  
base pour adultes de langue française,  
tél. 032 914 10 81, www.lire-et-ecrire.ch

**Association des Marchés de l'univers**,  
rue Pierre-à-Mazel 5, tél. 076 564 81 33.

### Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte  
tous les jours jusqu'à 20h30. Après  
20h30, le numéro du service d'urgence  
144 communique les coordonnées du  
pharmacien de garde atteignable pour  
les ordonnances urgentes soumises à la  
taxe de nuit.

### NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD  
Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal)  
et d'aide aux activités de la vie quoti-  
dienne, collaboration avec les partenai-  
res favorisant le maintien à domicile.  
Demande de prestations et d'informa-  
tions: passage M.-de-Meuron 6, Neu-  
châtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvra-  
bles de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

### Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant  
ou du dentiste, composer le N° 144.

### Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 16 octobre

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte  
cène, garderie et école du dimanche.

**Temple du Bas:** di à 10h15, culte avec  
sainte cène. Jeudi à 10h, méditation,  
salle du refuge.

Nord:

**Ermitage:** chapelle ouverte tous les  
jours de 9h à 18h pour le recueillement.

**Valangines:** di à 9h30, cule avec sainte  
cène suivi d'un brunch organisé par  
l'aumônerie de jeunesse.

Est:

**La Coudre:** di à 10h, culte avec sainte  
cène.

**Chaumont:** di à 11h15, culte avec  
sainte cène.

**Portalès:** di à 10h, culte ou messe.

**Deutschsprachige reformierte Kirch-  
gemeinde:** kein Gottesdienst.

### Eglises catholiques romaines

**Notre-Dame:** sa à 17h, messe en portu-  
gais. Di à 10h et 18h, messes.

**Serrières, église Saint-Marc:** sa à 17h,  
messe. Di à 17h30, messe en italien.

**Vauseyon, église Saint-Nicolas:** di à  
10h30, messe.

**La Coudre, chapelle Saint-Norbert:** sa  
à 18h30, messe. Di à 17h, messe en  
latin.

**Chapelle de la Providence:** sa à 16h,  
messe en croate.

**Hôpital Pourtalès, chapelle 6<sup>e</sup> étage:**  
di à 10h, célébration dominicale  
(aumônerie protestante 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> di) et  
catholique (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> di).

### Eglise catholique chrétienne

**Eglise St-Jean-Baptiste** (rue Emer-de-  
Vattel): di à 9h45, messe.



## Impressum

**Editeur:**  
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

**Direction:**  
Rémy Voirol, chancelier

**Rédaction:**  
Patrice Neuenschwander, journaliste  
Aline Botteron, journaliste  
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

**Illustration:**  
Stefano Iori, photographe

**Secrétariat:**  
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

**Contact:**  
• Téléphone: 032 717 77 09  
• Télécopie: 032 717 77 10  
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

**Internet:**  
www.neuchatelville.ch

**Mise en page:**  
Cathy Ecabert

**Impression:**  
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

**Tirage:**  
22'000 exemplaires



## L'instantané de Stefano Iori...



... Guillaume Tell est passé en ville

# POMPIER VOLONTAIRE ?

## SI VOUS ÊTES:

- NÉ(E) ENTRE 1976 ET 1993
- EN BONNE SANTÉ
- DOMICILIÉ(E) SUR NEUCHÂTEL, PESEUX,  
CORCELLES-CORMONDRÈCHE OU AUVERNIER
- INTÉRESSÉ(E) À ACQUÉRIR LES GESTES QUI SAUVENT  
ET À EN FAIRE BÉNÉFICIER LA SOCIÉTÉ
- DISPOSÉ(E) À ÊTRE ALARMABLE 1 JOUR SUR 4  
(SUR 24H OU QUE DE NUIT)

# ENGAGEZ-VOUS !

## SÉANCE D'INFORMATION

MERCREDI 19 OCTOBRE 2011 À 19H  
AULA DE LA CASERNE DU SIS  
COMPLEXE DE LA MALADIÈRE (ENTRÉE CÔTÉ EST)

[WWW.SISNEUCHATEL.CH](http://WWW.SISNEUCHATEL.CH)

**NEUCHÂTEL**  
SERVICE D'INCENDIE  
ET DE SECOURS





L'Accueil de l'Enfance de la Ville de Neuchâtel met sur pied une série de mesures pour lutter contre l'illettrisme

# A la découverte des livres

Le personnel éducatif de dix institutions de la petite enfance à Neuchâtel se réunira samedi 15 octobre pour une journée de formation sur le thème de l'éveil à l'écrit et au récit chez les enfants de 0 à 4 ans. L'Accueil de l'Enfance de la Ville de Neuchâtel mène un programme de lutte contre l'illettrisme depuis 2008. Il met en œuvre une série de mesures dans les cinq crèches communales ainsi que dans cinq crèches subventionnées de Neuchâtel. Charlotte Nilsson, cheffe de l'Accueil de l'Enfance, dévoile ce projet d'encouragement à la lecture chez les tout-petits.

## Comment est né ce programme de lutte contre l'illettrisme ?

Il émane d'une prise de conscience croissante dans la société du problème de l'illettrisme chez les jeunes. L'étude PISA menée en 2006 par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) montre que les jeunes suisses rencontrent des difficultés en français et plus particulièrement dans le domaine de la lecture. Dans ce contexte, l'Accueil de l'Enfance de la Ville de Neuchâtel a mis sur pied en 2008 un groupe de travail composé des directrices de crèches communales. Ce groupe a élaboré un programme d'encouragement à la lecture pour les enfants en âge préscolaire pour la période 2009-2012.

## Que proposez-vous concrètement ?

Sept mesures sont en vigueur dans les cinq crèches communales. La



première concerne la formation du personnel éducatif. Nos éducateurs sont tenus de suivre des cours pour comprendre en quoi il est important de familiariser les tout-petits avec les livres. Ils ont également eu pour tâche de constituer une bibliographie de référence, qui se compose d'une cinquantaine d'ouvrages pour les



«Nous ne souhaitons pas apprendre à lire aux enfants ni à en faire des génies», explique Charlotte Nilsson.

enfants de 0 à 4 ans. Le personnel éducatif dispose encore d'une bibliothèque itinérante qui circule dans les différentes crèches communales. Elle se présente sous la forme d'un dragon prénommé Gaston. La quatrième mesure vise à attribuer un montant pour entretenir ce fonds de livres.

Le programme prévoit un système de prêt. Les enfants ont la possibilité de ramener des livres chez eux. Chaque crèche communale a aménagé son coin lecture qui se doit d'être accessible, confortable et vivant. La dernière mesure consiste à valoriser les différentes langues pratiquées par les tout-petits. Différentes études montrent que les enfants entrent mieux dans une langue s'ils continuent à progresser dans celle d'origine. La crèche du Centre-Ville a par exemple mis sur pied un petit journal qui comporte des explications sur

les différents pays représentés. Elles sont accompagnées d'une recette de cuisine typique ou d'une comptine. Les crèches subventionnées la Boutique, les Tournesols, Vanille-Fraise, les Nanous et d'Hôpital neuchâtelois (HNe) ont accepté de prendre part à ce programme et mettent en place quatre des sept mesu-

res proposées. Il s'agit de la formation des éducateurs, de la bibliographie de référence, de Gaston le dragon et de l'aménagement d'un coin lecture.

## Quels sont les objectifs du projet à terme ?

Nous ne souhaitons pas apprendre à lire aux enfants ni à en faire des génies. L'idée est presque «inverse» puisque le but que nous voulons atteindre est d'inscrire des expériences positives de lecture dans le parcours des enfants, le plus tôt possible, alors qu'ils ne sont pas encore entrés dans l'apprentissage de la lecture. Même s'ils ne comprennent pas ce qui est écrit, ils en tirent quand même quelque chose. Ils décodent avant de savoir lire. Le livre a également un côté structurant, prévisible, avec un début, une fin, des événements. Une des particularités de nos mesures est qu'elles ne s'adressent pas à un groupe social ou culturel particulier. Tous les enfants, qu'ils aient ou non des livres chez eux, peuvent en profiter. Nous espérons qu'un bon nombre d'enfants qui ne seraient pas facilement entrés dans la lecture puissent bouquiner et entendre des histoires avant d'apprendre à lire.

Le programme d'encouragement à la lecture s'adapte aussi aux structures parascolaires qui accueillent des enfants de 4 à 12 ans. Le but ici consiste toujours à proposer des temps

de plaisir avec les livres et non pas leur apporter des cours de soutien en lecture.

## Comment les enfants réagissent-ils à ces mesures ?

Ils sont très preneurs. Il arrive parfois des situations cocasses. Une éducatrice qui s'occupait de tout-petits a commencé à leur lire un livre. Au milieu de l'histoire, l'un d'entre eux est parti, puis un deuxième jusqu'à ce qu'elle se retrouve seule à lire. Nous partons du principe que les enfants ont le droit de bouger et d'écouter tout en faisant une autre activité. Certains d'entre eux partent puis reviennent plus tard. Dans les histoires, il arrive que certains passages les effraient et qu'ils préfèrent aller plus loin. D'autres jouent tout en écoutant l'histoire.

## Comment financez-vous ce programme d'encouragement à la lecture ?

Lors du lancement du programme en 2008, nous ne disposions que de très peu de moyens. Seules les crèches communales proposaient ces mesures. Durant un an et demi, nous avons fonctionné ainsi. En 2010, nous avons



participé à un concours lancé par l'Office fédéral des migrations (ODM) pour proposer des mesures innovantes en matière d'intégration. Depuis, nous bénéficions d'une aide pour une durée de deux ans, ce qui nous a permis de les proposer aux crèches intéressées. Il est très important de souligner que la compétence montrée par les équipes éducatives est centrale. Leur formation et leur expérience sont des outils concrets sur lesquels elles peuvent s'appuyer pour développer et appliquer l'ensemble de ces mesures d'une façon cohérente et adaptée à la situation de chacun.

Anne Kybourg